



La lutte contre le trafic d'espèces sauvages dans l'Union européenne

40 ans de la CITES en Belgique
Bruxelles, 24 mai 2024

Agata Sobiech, Commission européenne, DG Environnement

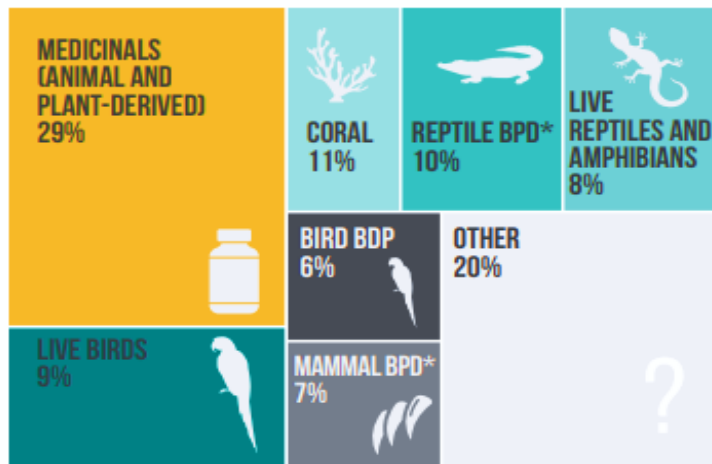
DG ENV.F.3 – Global Environmental Cooperation & Multilateralism
env-cites@ec.europa.eu

L'impact

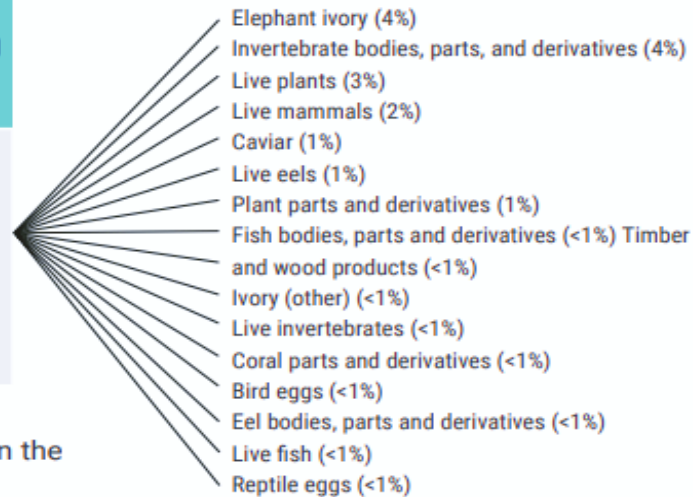
- Perte de biodiversité mondiale
- Des impacts socio-économiques destructeurs: des risques pour la santé publique, diminution des revenus légaux et durables pour les communautés locales, ...
- Une menace sérieuse pour l'État de droit et les institutions légitimes
- Le commerce illégal d'espèces sauvages représente jusqu'à **20 milliards de dollars** par an

APERÇU DES SAISIES LIÉES À LA CITES FAITES AU SEIN DE L'UE EN 2022

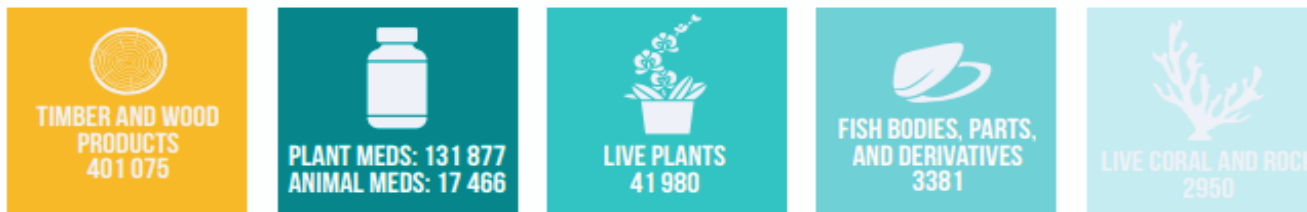
TOP COMMODITIES FOR 2022



The main commodity groups seized in the EU in 2022 based on the NUMBER OF RECORDS



The main commodity groups seized in 2022 based on the NUMBER OF SPECIMENS



Réponse au niveau de l'Union européenne

- Mise en œuvre de la **CITES et de la législation au niveau européen**: Règlement du Conseil (CE) 338/97
→ *évolution continue au niveau international et européen*
- Révision du **Plan d'action de l'UE contre le trafic des espèces sauvages (2022)**

Convention CITES

- CITES – nouvelles inscriptions, résolutions et décisions
- Augmentation notable du nombre d'espèces commercialisées en gros volumes
- Révisions de la législation européenne
- Discussions sur la mise en œuvre pratique au sein du Comité, du groupe d'experts et du Groupe d'examen scientifique (SRG)
- Échange d'informations et de bonnes pratiques au sein du Groupe d'application de la réglementation

Pourquoi un plan d'action au niveau européen?

- Aborder la **responsabilité** de l'UE en tant que plaque tournante mondiale du trafic d'espèces sauvages
- Fournir un cadre global de **coordination** réunissant tous les aspects de la lutte contre le trafic d'espèces sauvages
- Renforcer la **visibilité** de cette lutte au niveau des États membres, au sein de l'UE et auprès des partenaires internationaux

Quels sont les résultats du plan d'action de l'UE contre le trafic des espèces sauvages (2016-2020)?

- Des progrès satisfaisants dans la plupart des 32 actions du plan d'action
- Le trafic d'espèces sauvages est devenu une priorité majeure pour les décideurs politiques, autorités et autres parties prenantes
- Renforcement des mesures d'application
- Coordination et coopération accrues tant au sein des États membres, que dans l'UE et avec les pays tiers

Plan d'action révisé (2022 – 2027)

- 4 priorités, 17 objectifs, 69 actions
- Une évolution et non une révolution
- S'appuie sur le plan précédent de 2016
- Approche globale, mise à jour et réponse aux nouveaux défis et nouvelles tendances
- Conforme à toutes les stratégies pertinentes et cohérent et complémentaire aux autres instruments
- Accent accru sur la criminalité en ligne, la transparence, la coopération avec les parties prenantes et les actions tout au long de la chaîne

Prévenir et lutter contre les causes profondes du trafic des espèces sauvages

Renforcer le cadre juridique et politique

Appliquer les réglementations et les politiques pour lutter efficacement contre le trafic d'espèces sauvages

Renforcer le partenariat mondial entre les pays d'origine, de transit et de destination

Mise en œuvre du plan d'action: un effort collectif

- États membres, Commission européenne
- Autres acteurs/agences/réseaux de l'UE (SEAE/HRVP, Europol, Eurojust, ENPE, IMPEL)
- Organismes internationaux (CITES, Interpol, ONUDC, Banque Mondiale, OMD)
- Parties prenantes : société civile, monde universitaire, secteur privé, communautés locales et peuples autochtones

Quelques exemples des développements au niveau européen

- Développement d'un cadre de suivi du plan d'action
- Lancement du projet sur la réduction de la demande d'animaux exotiques dans l'UE
- Deux études exploratoires en cours
- Préparation d'actions de soutien et de coopération de l'UE avec les pays tiers
- Analyse de l'approche de l'UE sur les trophées de chasse
- Coordination accrue avec l'EMPACT
- Échanges réguliers sur la mise en œuvre avec les experts des États membres



Merci beaucoup!

ENV-CITES@ec.europa.eu